



COMMUNIQUÉ

21-06-2024

Cérémonie des noces d'or, de diamant et de platine

La traditionnelle cérémonie des noces d'or, de diamant et de platine se tiendra comme chaque année le 14 juillet. Anne VIGNOT, maire de Besançon, souhaite leur rendre hommage et invite les couples **Bisontins** comptant cette année 50, 60 et 65 ans de mariage, à se faire connaître.

Les personnes remplissant ces conditions peuvent s'inscrire avant le 9 juillet, sur présentation du livret de famille et d'un justificatif de domicile, à la Mairie de Besançon, 2 rue Mégevand, entrée B, bureau des Relations Publiques, par téléphone au 03 81 87 80 75 ou par email à relations.publiques@besancon.fr

Contact

Loïc MINET – Chargé de gestion, direction Générale

Contacts presse